

LA CROIX RELIQUAIRE DE LA VRAIE CROIX À VILLEY-SAINT-ETIENNE

Le Musée d'Art et d'Histoire de Toul conserve, entre autres objets d'art religieux, une croix reliquaire de la Vraie Croix. Celle-ci n'appartient pas aux collections du musée mais y a été déposée par son propriétaire, la commune de Villey-Saint-Etienne, par souci de protection. Le Musée d'Art et d'Histoire de Toul est en effet habilité à recevoir en dépôt des communes environnantes les objets religieux dont la conservation *in situ* peut s'avérer préjudiciable, notamment en terme de qualité des conditions de conservation et de sécurité. Cette croix reliquaire a été étudiée dans le cadre d'une étude test d'inventaire thématique touchant l'orfèvrerie religieuse catholique menée dans vingt communes de Meurthe-et-Moselle à la demande du Conseil Général par Annette Laumon, conservateur départemental du patrimoine, et l'auteur en 2008-2009. Villey-Saint-Etienne fut alors sélectionné parmi les vingt communes du corpus en raison de l'histoire de la commune, et plus particulièrement ses liens avec Toul¹, de sa richesse patrimoniale et de son caractère rural. Cette pièce d'orfèvrerie² de 31,1 cm de hauteur, 15 cm de largeur et 15,5 cm de profondeur était alors déjà parfaitement connue, puisque classée Monument Historique au titre objet³ le 16 mai 1980, et alors décrite comme un objet de dévotion en cuivre doré du XVI^e-XVII^e siècle. Précisons d'emblée qu'un des apports de cette étude fut, sinon d'infirmer, du moins de préciser ces dires. Nous définirons préalablement l'objet dans sa nature avant de le décrire et de l'analyser.

1. Villey-Saint-Etienne était, faut-il le rappeler, du domaine du chapitre de la cathédrale de Toul et le chef-lieu d'une de ses prévôtés. BENOIT (Père), *Pouillé ecclésiastique et civil de Toul*, Toul, Louis et Etienne Rolin, 1711, T. I p. 93 ; LEPAGE (Henri), *Les communes de la Meurthe*, Nancy, 1853, t. II, p. 694 ; MANET (Abbé Léon), *Le château de Villey-Saint-Etienne (1450-1931)*, Nancy, Vagner, 1932.

I. Définition

1.1. Une Croix reliquaire

Un reliquaire est un contenant permettant de conserver et de présenter à la vénération des fidèles une partie corporelle d'un saint ou d'un bienheureux, ou quelque souvenir leur ayant appartenu ou - par extension - des objets mis en contact physique avec les éléments susnommés. Les reliquaires sont de toute forme et de toute taille. Ils trouvent leur origine dans le culte des reliques⁴ initié d'une part dès les



**Reliquaire
anthropomorphe.
Saint-Nicolas-de-
Port. Bras d'or,
1893**

**Conques. IV^o - X^o
- XIX^o siècles**

2. Selon la terminologie de l'Inventaire général du Patrimoine Culturel, le terme orfèvrerie désigne un objet en métal précieux, or ou argent.

3. Le classement Monument Historique reconnaît à un bâtiment ou à un objet un intérêt national au regard du patrimoine.

4. Du latin « restes ».

premiers temps chrétiens par la croyance dans le pouvoir miraculeux exercé par Dieu à travers un intercesseur vivant ou mort nécessairement sanctifié et, d'un autre côté, par le grand usage de talismans dans le monde barbare celtique et germanique, lesquels furent progressivement remplacés, pendant la période mérovingienne, par les reliques dans un syncrétisme cultuel. Les reliques les plus précieuses sont évidemment celles liées au Christ. Il ne peut évidemment s'agir en ce cas de parties corporelles. On distingue les reliques de la vie publique de Jésus (la Sainte Tunique, les Sandales, les Saintes Larmes ou le Saint Calice) et les reliques de la Passion (la Scala Santa ⁵, la couronne d'épines ⁶, la Sainte Face ⁷, les clous de la Crucifixion, la Sainte Croix, la Sainte Tunique ⁸, la Sainte Éponge, la Sainte Lance ⁹, le Saint Suaire, le Saint Sang). Ici, le reliquaire conserve une relique de la Sainte Croix. L'intérêt du présent article n'est pas de vérifier l'authenticité de cette relique mais d'étudier son contenant.

1.2. La sainte Croix

Selon les versions les plus courantes diffusées au XIII^e siècle par la *Légende dorée* de Jacques de Voragine (1228-1298), les trois croix - celle du Christ et celles des deux larrons - auraient été jetées dans un fossé près des remparts de Jérusalem, à quelques mètres du Golgotha. Plus tard, au début du IV^e siècle, l'Empire connut une grave crise causée par les rivalités pour l'obtention du pouvoir. Constantin, un des concurrents, fit un songe la veille d'affronter son adversaire Maxence. Jésus lui apparut et lui montra un chrisme ¹⁰ flamboyant dans le ciel en lui disant : « Par ce signe, tu vaincras ». Le lendemain, 28 octobre 312, Constantin fit apposer un chrisme sur le *labarum* (étendard impérial) et sur le bouclier de ses légionnaires, tandis qu'une croix apparaissait dans le

ciel, vue par lui-même et son armée. Il remporta la victoire contre Maxence au pont Milvius. Dieu avait choisi son camp. L'année suivante, l'édit de Milan mit le culte chrétien à égalité avec les autres cultes. Les chrétiens n'étaient plus victimes de discriminations, leur culte était autorisé et les biens qui leur avaient été confisqués leur furent rendus. Devant cette intervention divine, Hélène, la mère de Constantin décida en 326 de se rendre à Jérusalem afin de retrouver le bois de la Vraie Croix. Elle interrogea un certain Judas, seul dépositaire du secret de l'emplacement, qui fit l'ignorant. Hélène ordonna de le jeter dans une citerne sèche. Au bout de six jours de jeûne, il demanda grâce et indiqua où creuser. La croix, accompagnée de celles des deux larrons, fut identifiée par le *Titulus Crucis*. Selon une autre tradition, un mort ressuscita à son contact, ce qui identifia sans erreur possible la bonne croix. Des recherches complémentaires permirent de retrouver les clous sur le *Golgotha*. Toute cette histoire est légendaire, aucun texte ne fait allusion à cette découverte avant 347. Quoi qu'il en soit, la croix fut ensuite fractionnée et dispersée : un fragment et le *Titulus Crucis* se trouvent désormais à la Basilique Sainte-Croix-de-Jérusalem de Rome, un autre à la Sainte-Chapelle de Paris depuis Louis IX au XIII^e siècle. Symboliquement, la croix est considérée comme l'instrument du salut de l'humanité puisque, dans le christianisme, le Christ, par sa mort, a racheté les hommes de leurs péchés, et particulièrement du péché originel. Deux fêtes marquent, dans le calendrier liturgique catholique, l'importance de cette relique : l'Invention (du latin *Inventio* : découverte) de la Croix, le 3 mai et l'Exaltation de la Croix le 14 septembre. Avec le temps, on a pris l'habitude de placer les reliques dans un contenant en relation avec leur contenu ¹¹. Ici, pour un fragment de la Croix, une croix reliquaire. Ces reliquaires sont destinés à être exposés sur un autel.

5. Conservée à la basilique romaine de Saint-Jean-de-Latran, elle passe pour l'escalier sur lequel se trouvait Ponce Pilate quand il s'adressa à la foule.

6. Acquise en 1239 pour 135 000 livres par Louis IX qui fit édifier la Sainte-Chapelle afin de la conserver. Elle a été remise à l'archevêché de Paris en 1804 et est toujours conservée au Trésor de Notre-Dame.

7. Linge utilisé par sainte Véronique pour essuyer le visage du Christ au cours de sa montée au Calvaire.

8. Tunique qui aurait été portée par le Christ sur le chemin de croix, conservée à Argenteuil.

9. Elle perça le flanc du Christ lors de sa Passion.

10. Symbole formé des deux lettres grecques Khi (X) et Rho (P), les initiales du mot *Christ*.

11. À Saint-Nicolas-de-Port, la phalange de saint Nicolas est conservée dans un bras-reliquaire. On parle alors de reliquaire anthropomorphe.

II. Description

Le reliquaire, entièrement doré ¹² se compose de trois parties : un pied, une tige et la croix proprement dite. Le pied, en cuivre doré, est de forme octogonale à pans concaves. La tranche est moulurée avec une rangée centrale de losanges. Un des pans est gravé d'une croix stylisée posée sur une sorte de pyramide à 3 degrés. L'inscription latine « N. CLOCHETTE CAPEL : CAPEL III MISSAE : RESTAURARE : CURAVIT / 1620 » est gravée sous le pied. Nous y reviendrons. La tige, également en cuivre doré, se compose de deux collerettes encadrant un nœud ovoïde. Enfin, la croix, en argent doré, émerge d'acanthes surmontées d'une composition de petits cabochons sertis d'une améthyste, d'une émeraude, d'une tourmaline, d'un cristal de roche ainsi que de trois pierres synthétiques. Deux d'entre elles, de couleur rouge, imitent des rubis. La troisième offre l'apparence du diamant ¹³. Des éléments décoratifs ajourés prolongent les bras de la croix et l'extrémité supérieure du montant. La monstrance est placée au centre de la croix. Sur un fond de tissu uni rouge, la relique est fixée sur du papier avec des paperolles tout autour. L'inscription manuscrite rédigée à l'encre « De L.S.C.D.N.S.I.C » ¹⁴ est placée sous la relique. Une lentille de verre protège l'ensemble. Des rayons découpés irradiant tout autour. Le revers de la monstrance est gravé de l'IHS surmonté d'une croix fleurdéliée avec le Sacré-Cœur percé de trois flèches en dessous. Deux poinçons sont insculpés sur la base de la face arrière de la croix : les initiales N.M. séparées par un point et sous une étoile et la lettre A surmontée d'une couronne.

III. Analyse

Rappelons que la date 1620 est gravée sous le pied, ce qui constitue de prime abord une indication pour dater ce reliquaire. Toutefois, au regard de la forme du pied, cette date nous semblait bien tardive.

12. La technique de la dorure au mercure est la suivante : appliquer sur le support parfaitement décapé aux acides, un amalgame liquide d'or et de mercure, le premier ayant la particularité de se dissoudre dans le second. On chauffe ensuite l'objet, ce qui a pour effet d'évaporer le mercure, laissant l'or seul au fond des

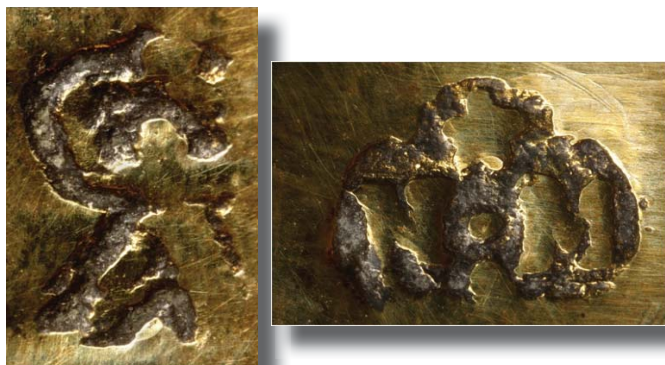


moindres détails du support. Cette technique est dangereuse car toxique. Aussi, aujourd'hui l'électrolyse est utilisée.

13. Nous remercions sincèrement Daniel Steinbach pour l'expertise des pierres.

14. De La Sainte Croix De Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous avons sollicité François Janvier, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de Meuse qui œuvre dans ce département à l'étude et à la conservation de l'art sacré et notamment l'orfèvrerie religieuse ¹⁵. Selon lui, la forme du pied évoquerait plutôt le début du XVI^e voire la fin du XV^e siècle. Qu'en est-il alors de l'inscription « N. CLOCHETTE CAPEL : CAPEL III MISSAE : RESTAURARE : CURAVIT / 1620 » ? En fait, elle mentionne une restauration et non pas une création. En conséquence, l'hypothèse suivante peut être posée : en 1620, le sieur N. Clochette réutilise un pied « médiéval » sur lequel il fait réaliser des éléments bien caractéristiques des décors de son temps. Quoi qu'il en soit, l'identité du bienfaiteur demeure mystérieuse. Est-il un chanoine de la cathédrale puisque Villey-Saint-Etienne dépendait du chapitre au spirituel ? Son nom en tout cas ne figure pas dans les archives du chapitre. Au fil du temps, certaines des gemmes disparurent. Peut-être furent-elles récupérées en raison d'un besoin d'argent ¹⁶ ou bien volées. Au XIX^e siècle on combla les manques par des pierres synthétiques.



La croix est inscrite de deux poinçons. L'usage de ceux-ci résulte de la volonté étatique de contrôler le commerce de tout métal précieux et de garantir la qualité du produit. Le poinçon A surmonté d'une couronne est celui de la maison commune ou jurande, en l'occurrence celle de Toul. Cette partie « moderne » du reliquaire fut donc fabriqué localement par un orfèvre toulouais dont le second poinçon donne

l'identité. Ce dernier figure les initiales N.M. séparées par un point et sous une étoile. Il s'agit là du poinçon de maître de l'orfèvre Nicolas Maillot. Né le 7 novembre 1701, il est le fils aîné de Claude Maillot, orfèvre, et frère de Dominique-Etienne, également orfèvre. C'est un homme important puisqu'au décès de son père, le 29 avril 1753, il est dit conseiller du Roi, receveur du sceau de la Chancellerie présidiale de Toul ¹⁷. Actuellement, seules de rares pièces d'orfèvrerie civile et religieuse réalisées par cet orfèvre sont répertoriées. Précisons que le fils de Nicolas Maillot ne lui succéda pas puisqu'il devint maître-boulangier et bourgeois de Nancy ¹⁸. Cette croix reliquaire constitue une des rares pièces réalisées par Nicolas Maillot qui nous soit parvenue. Elle s'inscrit dans une production d'orfèvrerie toulouaise toute aussi rare dont quelques exemplaires sont conservés au Musée d'Art et d'Histoire de Toul.

Conclusion

Cette croix-reliquaire initialement et trop rapidement datée de 1620 s'avère en fait chronologiquement composite. Le pied date du début du XVI^e voire de la fin du XV^e siècle. La tige fut réalisée en 1620 à la demande d'un certain Clochette et l'orfèvre toulouais Nicolas Maillot réalisa la croix dans la première moitié du XVIII^e siècle. Enfin, au XIX^e siècle, on compléta les pierres fines et précieuses disparues par de fausses gemmes. La rare origine toulouaise de cette pièce d'orfèvrerie est à souligner de même que l'identité de l'orfèvre à la production encore plus rare. Ces trois informations importantes scientifiquement résultent de l'étude test et la justifient. Elles renforcent l'intérêt du classement de ce reliquaire au titre des Monuments Historiques.

Philippe MASSON

Photos L. Gury ©Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Inventaire général

15. Qu'il soit sincèrement remercié de ses précieuses informations.

16. La pratique était courante. En 1759, afin de financer la guerre de Sept Ans (1756-1763), Louis XV demanda que soit portée « aux hôtels des monnaies l'argenterie qui ne serait point

absolument nécessaire à la célébration des saints mystères ». Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle : G 99.

17. CASSAN (Claude-Gérard), *Les orfèvres de Lorraine et de Sedan*, Nancy, Presses Universitaires, 1994, p. 370.

18. *Ibid.*